

Date : 29 novembre 2010

Académie : Besançon

Format de l'échange : table ronde académique

Mots clés : Temps de l'élève / temps scolaire / temps de la cité

Nombre de participants : 10 intervenants / 100 participants

Typologie des participants : principal, médecin, présidente régionale de la PEEP, ancien élu CAVL/CNVL, vice-président du conseil général du Territoire de Belfort, directeur d'école, responsable FCPE, président de l'Association des maires de France, vice-président du conseil régional de Franche-Comté, représentant du monde du tourisme

Est-il nécessaire de modifier les rythmes scolaires ? Discussion sur le constat (dimension nationale et locale)

■ La journée scolaire

Des données partagées par l'ensemble des participants, adossées aux connaissances apportées par la chronobiologie et la chrono-psychologie

■ La durée de la journée de travail

Le principal constat concerne la journée qui est trop lourde. La semaine le plus souvent réduite à 4 jours en primaire, n'a pas de régularité, ce dont ont besoin les enfants. L'étendue des vacances (notamment celles d'été) renforce la surcharge de la journée.

La journée doit être réduite et tenir compte de l'âge de l'élève, d'une durée différente selon le cycle de formation avec, au maximum, 5 h en maternelle et en primaire, 6 h en collège et 7 heures en lycée.

■ Une répartition différente et mieux équilibrée

Début des cours du matin à 8 h 30 voire 9 h en fin de collège et au lycée et une pause méridienne effective de 1 h 30 à 2 h.

La possibilité pour les enfants les plus jeunes de disposer d'un lieu de repos (sieste) et pour les plus âgés d'un lieu calme.

Un après-midi plus court, avec une fin de journée à 16h30 en primaire, 16 h 30 en collège, 17 h 30 en lycée.

■ Une alternance d'heures de cours et de temps de mémorisation, de stabilisation des apprentissages et de révision dans la journée.

Au-delà du volume journalier de travail demandé, il importe que les aspects majeurs ou importants du cours soient compris, appris en cours pour totalité en primaire et au collège. Le travail à la maison ne doit pas excéder 20% de la charge de travail demandé aux élèves, même en lycée.

■ Un allègement des contenus d'enseignement proprement dits, au profit de temps d'appropriation de ces contenus dans la classe.

■ Une exploitation réfléchie en équipe pédagogique de la courbe de vigilance en « montagne russe » : place et articulation des différentes disciplines au cours de la journée e fonction de la nature facile ou difficile des enseignements proposés aux élèves.

■ La semaine scolaire

■ Le mercredi matin

■ À l'école : la semaine de 4 jours est considérée par tous comme une « hérésie ». Le principe de régularité-continuité d'un même rythme organisateur des journées est reconnu. Il s'agit d'éviter la rupture du mercredi.

■ Au collège et au lycée : il conviendrait d'optimiser le mercredi matin (ne pas faire venir les élèves pour 2 h seulement).

■ L'exploitation du mercredi permettrait de répondre facilement à la réduction de la journée évoquée plus haut.

■ Le samedi

La suppression du samedi matin en 2008 a été vécue comme « précipitée », sans concertation. La consultation actuelle s'inscrit dans un processus qui laisse réellement le temps à la réflexion, laquelle doit être guidée par le seul intérêt de l'enfant.

La préservation de la liberté du samedi de la maternelle au lycée est reconnue importante par l'ensemble des participants, afin d'accorder ce temps « famille » du samedi et du dimanche.

■ Les transports

Dans certaines parties très rurales de la Franche-Comté, les temps de trajet quotidiens des élèves peuvent aller jusqu'à deux heures. L'optimisation des temps de transport pour alléger le travail à la maison pourrait être étudiée avec l'usage de la radiodiffusion, par exemple, pour les enseignements de langues, ou par d'autres moyens numériques.

■ L'année scolaire

Tous les participants s'accordent sur la nécessité de repenser les rythmes scolaires (sauf le représentant du tourisme) et sur le bien-fondé d'une alternance de 7 semaines de travail - 2 semaines de vacances.

Quelles sont les priorités à prendre en compte ? Y a-t-il des spécificités locales propres à votre académie ?

■ Les priorités liées aux rythmes biologiques de l'enfant et de l'adolescent

■ Donner à la pause méridienne toute sa place

Durée de 1 h 30 à 2 h

Offrir des conditions de repas convenables : limiter les temps d'attente à 10 minutes.

Donner un temps de repas de 30 minutes minimum à table, dans une ambiance sonore calme.

■ Terminer les journées plus tôt : 16 h (maternelle, primaire), 16 h 30 (collège) 17 h 30 (lycée).

En conséquence, organiser dans l'établissement des activités périscolaires et péri-éducatives en fin de journée. Cette organisation est déjà effective dans de nombreux établissements

■ Cours les mercredis matin pour l'école. Une semaine de 9 demi-journées.

■ Organiser l'année sur le principe de 7 semaines de travail et 2 semaines de vacances.

■ Les priorités liées aux contenus d'enseignement

■ Repenser le temps d'apprentissage

Alternance d'heures de cours et de temps de mémorisation, stabilisation des apprentissages et révision dans la journée.

Allègement des contenus d'enseignement proprement dits au profit, dans la classe, de temps d'appropriation de ces contenus.

Les disciplines fondamentales doivent pouvoir être placées au moment où l'attention des élèves est la plus grande, spécialement le matin.

Organisation différenciée des séquences d'enseignement : fonctionnement hebdomadaire classique et/ou par modules de formation et/ou avec des temps forts de 3 heures consécutives (mini stages).

■ Alléger les programmes pour permettre la planification de ce nouveau temps d'apprentissage.

■ Les priorités liées à l'organisation de l'enseignement

L'enseignement doit pouvoir bénéficier d'un temps suffisant et bien équilibré pour pouvoir être efficace.

■ Les horaires journée

Ne pas dépasser 7 heures de travail pour les plus âgés. Proposer un emploi du temps hebdomadaire avec deux journées finissant à 16 h 30 -17 h.

- Limiter la journée à l'école maternelle et élémentaire à 5 heures.
- Exploiter les nouvelles technologies -TICE (ex : vidéo du cours, cours disponible sur MP3, exploitable même en bus..) pour offrir une palette diversifiée d'outils d'accompagnement et d'aide à l'apprentissage.

■ Les priorités liées à la journée de la famille

L'amplitude de la journée des élèves reste importante au regard des contraintes familiales professionnelles. Cette réalité impose d'organiser dans l'établissement des activités périscolaires et péri-éducatives en fin de journée (surtout si les journées sont plus courtes). Cette organisation, déjà effective dans de nombreux établissements, doit être à l'ordre du jour des conseils pédagogiques et des conseils d'administration.

Réduire la journée d'école pose la question de la prise en charge des élèves durant les plages horaires libérées. Qui doit les assurer ? La famille, les associations, l'école elle-même dans des activités « autres » (sport, culture...)?

C'est au service public d'assurer la prise en charge des élèves sur toute l'amplitude de la journée (point de vue d'un participant).

■ Les priorités liées à la vie sociale et économique

■ Si les quatre départements de la Franche-Comté assurent globalement la prise en charge des transports scolaires, consacrant un important budget au bénéfice des familles, la contrainte majeure en milieu rural demeure les transports collectifs. Ils induisent des levers très matinaux (6 h) et des retours tardifs au domicile (18 h -19 h). Le temps libre de l'élève est alors de plus en plus contraint. Une réflexion sur un transport en étoile au lieu du classique circuit –avec exploitation de petits véhicules, en faisant appel aux résidents, aux agriculteurs– mérite d'être menée avec les collectivités.

■ Une réforme brutale des calendriers scolaires peut mettre en péril certains emplois du tourisme. Les vacances doivent être programmées sur des semaines complètes (pas de départ en vacances un mercredi, par exemple).

Les aménagements de rythmes doivent être harmonisés sur un territoire (ville,...) et entre les niveaux d'enseignement.

Les contraintes liées à l'organisation des transports peuvent être un frein à la mise en place de rythmes différenciés dans l'école. Une réflexion d'ensemble devrait nécessairement prendre en compte la préservation de la pause méridienne, temps de récupération indispensable au bien-être des élèves.

■ Le « zonage » des périodes de vacances reste une question discutée : 2 ou 3 zones ?

Quels sont les principaux axes d'amélioration pour un meilleur équilibre des rythmes scolaires ?

- Donner à la pause méridienne toute sa place : de 1 h 30 à 2 h.
- Repenser le temps d'apprentissage : heure de cours, articulation des différentes disciplines sur la journée, articulation temps d'enseignement/temps d'apprentissage en classe, organisation des séquences et modules d'enseignement.
- Cours les mercredis matin pour l'école. Semaine de 9 demi-journées.
- Terminer les journées entre 16 h (maternelle, primaire), 16 h 30 (collège) 17 h 30 (lycée).
- Organiser dans l'établissement des activités périscolaires et péri-éducatives sur le temps de fin de journée.
- Poursuivre la réflexion sur les transports scolaires avec les collectivités.
- Revenir à une semaine de 4 jours et demi à l'école primaire
 - décision nationale, par la loi pour au moins deux participants
 - décision prises par les maires pour un participant
 - décision concertée entre les principaux acteurs

Il faut « **faire se rencontrer les volontés** » : enseignants, parents, élus, pour aller vers l'intérêt général. Celui-ci ne peut être défendu par le seul conseil d'école (selon un participant)

En conclusion

À l'issue du débat, **Éric Martin, recteur de l'académie de Besançon, a relevé trois points clés dessinant une base d'accord commune à l'ensemble des acteurs qui se sont exprimés.**

■ Une démarche globale et concertée

- La réflexion sur les rythmes scolaires interroge sur le temps de l'école et sur le temps hors de l'école. Elle doit prendre en compte le transport, le périscolaire et le périéducatif.
- Les contraintes liées à l'organisation des transports peuvent être un frein à la mise en place de rythmes différenciés dans l'école. Une réflexion d'ensemble devrait nécessairement prendre en compte la préservation de la pause méridienne, temps de récupération indispensable au bien-être des élèves.
- Dans certaines parties très rurales de la Franche-Comté, les temps de trajet quotidiens des élèves peuvent aller jusqu'à deux heures. L'optimisation des temps de transport pour alléger le travail à la maison pourrait être étudiée avec l'usage de la baladodiffusion, par exemple, pour les enseignements de langues, ou par d'autres moyens numériques.

■ Prise en compte des différenciations de l'âge

- Une constante caractérise le rythme de la journée chez les adolescents : difficulté au réveil, travail tardif en soirée. Ce constat doit amener à réfléchir à l'utilisation des environnements numériques de travail (ENT) et des technologies de l'information et de la communication à l'école (TICE). Ces outils pourraient permettre de mieux accompagner les temps de travail en fin de journée ou en début de soirée.
 - Concernant l'école, tous les acteurs s'accordent à repenser la semaine sur neuf demi-journées. Quel est alors le bon niveau de décision ? Confiée au conseil d'école, la décision peut aboutir à une organisation non cohérente dans une même ville.
- Faut-il penser en termes de ville, d'agglomération ou de périmètre académique ?

■ Alternance temps scolaire - vacances

- L'alternance sept semaines travaillées, deux semaines de repos est plébiscitée. Ce rythme coïncide avec l'intérêt de l'enfant et des familles.
- Les nouvelles compositions des familles poussent à ce que le nombre de zones soit réduit et le zonage des vacances d'été envisagé.
- Quelques jours de congés dans l'année pourraient être laissés à l'appréciation des académies, en particulier durant le mois de mai.